



GRTgaz décide de poursuivre les études relatives au projet Eridan

Philippe Boucly, Directeur Général de GRTgaz, a pris la décision de poursuivre les études relatives au projet Eridan. Cette décision fait suite au débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP). Les conditions de la poursuite du projet ainsi que les modifications apportées au projet initial sont disponibles sur le site de la CNDP (www.debatpublic.org) et sur celui du projet (www.eridan.grtgaz.com).

Le débat, qui s'est déroulé du 11 juin au 7 novembre 2009, a donné lieu à 14 réunions publiques réparties sur le territoire concerné par le projet. Les échanges qu'il a permis de faire émerger ont donné matière à GRTgaz pour revoir le fuseau d'étude présenté au débat public et préciser les mesures d'accompagnement mises en œuvre.

De nouvelles études seront nécessaires pour constituer des dossiers de demande d'autorisations administratives. GRTgaz poursuivra sa démarche en concertation avec les acteurs du territoire et mettra à disposition du public les informations sur l'avancement du projet et les décisions prises.

Le projet Eridan consiste à développer une nouvelle canalisation de transport pour accroître les capacités d'acheminement du gaz naturel dans le Sud-Est de la France, entre Saint-Martin de Crau (Bouches du Rhône) et Saint-Avit (Drôme). Il a pour origine l'évolution du contexte énergétique et la perspective de nouveaux points d'entrée du gaz naturel sur le territoire français (développement des terminaux méthaniers dans la zone de Fos-sur-Mer, renforcement de l'interconnexion des réseaux de transport de gaz naturel espagnols et français).

En concertation avec les fournisseurs de gaz naturel et la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz étudie régulièrement les renforcements nécessaires au bon fonctionnement de son réseau de transport (32000 kilomètres sur 85% du territoire) pour garantir la fluidité des échanges et renforcer la sécurité d'approvisionnement en France.

GRTgaz est une société de GDF SUEZ. Son rôle consiste à exploiter, entretenir et développer le réseau de transport de gaz naturel en France sur la majeure partie du territoire national, soit un réseau d'environ 32 000 km.

GRTgaz accomplit une double mission : acheminer le gaz naturel vendu par les fournisseurs (français et européens) dans des conditions de coûts et de sécurité optimales ; développer le réseau de transport pour assurer une plus grande fluidité des échanges de gaz naturel et renforcer ainsi la sécurité d'approvisionnement.

Par son activité, GRTgaz contribue à la construction d'un marché européen du gaz naturel en agissant de manière indépendante, transparente et non discriminatoire pour tous les opérateurs agréés présents sur son réseau.